

Tournoi National B - Lagny / Saint-Thibault

Samedi 1^{er} juin et Dimanche 2 juin 2024

Homologation Sous le N°1778/2023-B



« RÈGLEMENT »

ARTICLE 1 : Les clubs de Lagny SMTT et Saint Thibault Ping coorganisent le Samedi 1er juin et Dimanche 2 juin, au **Parc des sports de Lagny Gymnase Guy KAPPES Rue Jean Mermoz 77400 Lagny-sur-Marne**, leur tournoi national B de tennis de table ouvert à tous les licenciés compétitions FFTT.

ARTICLE 2 : Les tableaux de couleurs identiques ne pourront pas être cumulés dans la même journée.
2 tableaux max. par jour par personne.

Droits d'engagements : voir tarifs par tableaux (**Annexe 1**).

Le 3^{ème} tableau est autorisé et gratuit pour les féminines si participation au tableau 6 pour dimanche.

ARTICLE 3 : Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFTT en vigueur (Partie au meilleur des 5 manches en 11 points) sur 20 tables. Les balles fournies seront en plastique de couleur blanche homologuées FFTT. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours. Tout joueur absent 5 minutes après le troisième appel de son nom sera automatiquement éliminé.

ARTICLE 4 : Le tirage au sort aura lieu sur place, après le pointage de chaque tableau, sous la direction de M. Jean-Luc LACHAUMETTE, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et de M. Franck LENERAND, spideur officiel qui saisira les résultats sur SPID.

ARTICLE 5 : Seuls les joueurs ayant payé leurs engagements seront conservés dans les tableaux. Le forfait sera prononcé après le troisième appel.

ARTICLE 6 : Le premier tour se fera par poules de trois joueurs.

Les deux premiers seront qualifiés dans le tableau final à élimination directe

Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification à la demande du juge arbitre.

ARTICLE 7 : DOTATION DU TOURNOI (*) **3 315 €**

Pour les moins de 15 ans, les chèques seront libellés à l'ordre des parents ou du tuteur légal.

(*) Dans le cas où un tableau n'atteindrait pas 50% des inscrits, le comité d'organisation se réserve le droit de ne verser les dotations qu'au prorata du nombre d'inscrit par rapport aux nombres max.

ARTICLE 8 : Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés Compétitions (ex traditionnels) FFTT possédant une licence 2023/2024 valide de la FFTT précisant la mention « certificat médical présenté » ou sous présentation d'un certificat médical le jour du tournoi, sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.



Tournoi National B - Lagny / Saint-Thibault

Samedi 1^{er} juin et Dimanche 2 juin 2024

Homologation Sous le N°1778/2023-B

Les catégories « poussins » (- 9 ans) ne seront pas autorisées à participer sauf sur dérogation de la FFTT.

ARTICLE 9 : En cas de forfait ou d'absence non excusés, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement comme si vous aviez joué et perdu cette rencontre. Toute annulation dans les deux jours qui précèdent le début du tournoi entraînent un remboursement limité à 5 euros. Toute annulation le jour même du tournoi n'est pas remboursée.

ARTICLE 10 : Ouverture de la salle : 8h00 le samedi / 8h00 le dimanche. Pas d'interruption pour déjeuner. Buvette sur place

ARTICLE 11 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi et qui ne serait pas le fait de la participation à la compétition.

ARTICLE 12 : Les inscriptions sont à faire au plus tard le Vendredi 31 mai 2024 à 19H00.

Inscription uniquement en ligne : www.lsmmt.com rubrique Tournoi ou en recopiant le lien ci-dessous : https://formulaire.webnball.fr/Lweb/?id=A_613

Renseignements : par mail : tournoilagnystping@gmail.com

Par SMS : 06 52 58 58 72 (jusqu'au 31 mai 2024 entre 10h00 et 19H00)

Les inscriptions pourront s'effectuer sur place le samedi 1er et le dimanche 2 juin 2024 dans la limite des places disponibles. Une majoration de 1€ sera appliquée pour tout inscription sur place.

ARTICLE 13 : COMITE D'ORGANISATION

Responsables du tournoi : Huan LE VAN / Pierre MARZIN

Juge arbitre : M. Jean-Luc LACHAUMETTE (JA3)

Spider : M. Franck LENERAND (JA2)

Ainsi que l'équipe des Bénévoles de Lagny SMTT & Saint Thibault Ping



Tournoi National B - Lagny / Saint-Thibault

Samedi 1^{er} juin et Dimanche 2 juin 2024

Homologation Sous le N°1778/2023-B

ANNEXE 1:

Samedi 1er juin 2024

Samedi 1er juin 2024 - 60 joueurs Max.							
Place Maxi	60	60	60	60	60	60	60
Tarif	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €
Tableaux	A	B	C	D	E	F	G
Fin de pointage	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00
Classement	≤599	≤1199	≤799	≤1399	≤999	≤1599	≤1799
1er	40 €	70 €	45 €	90 €	50 €	110 €	130 €
Finaliste	20 €	35 €	25 €	45 €	25 €	55 €	65 €
1/2 finaliste	10 €	15 €	15 €	25 €	15 €	25 €	30 €
1/4 finaliste	NA	8 €	NA	8 €	NA	8 €	8 €

Dimanche 2 juin 2024

Dimanche 2 juin 2024 - 60 joueurs Max.							
Place Maxi	60	60	60	60	60	30	60
Tarif	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €	10 €
Tableaux	1	2	3	4	5	6	7
Fin de pointage	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00
Classement	≤1099	≤1499	≤1299	≤1699	≤1899	FEMININ 500 à TC	MASCULIN 500 à TC
1er	60 €	100 €	80 €	120 €	140 €	140 €	300 €
Finaliste	30 €	50 €	40 €	60 €	70 €	70 €	150 €
1/2 finaliste	15 €	25 €	20 €	30 €	35 €	35 €	75 €
1/4 finaliste	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €	10 €

Début des poules environ 30 minutes après la fin de pointage.

2 tableaux max. par jour par personne, possibilité de s'inscrire à un 3^{ème} tableau en cas d'élimination et selon disponibilité.

Nombre d'engagés maximal par tableau : 60 joueurs sauf tableau 6 : 30 joueurs.

Les classements pris en compte pour l'inscription sont ceux indiqués sur la licence de la phase 2 de la saison 2023-2024.

Une majoration de 1€ sera appliquée pour tout inscription sur place.

